Le Tambour de Ville

Journal d'informations Municipales - N°65 - Juillet 2018





Le mot du maire



Pour le week-end de l'Ascension nous avons fêté avec nos amis d'Erbach le 55ème anniversaire de notre jumelage.

Le futur Maire élu au mois de mars mais qui ne prendra ses fonctions qu'au mois de juillet était du déplacement. Il marquait ainsi son attachement à

notre identité européenne alors qu'après le Brexit anglais, les Italiens sont gagnés par le populisme et le repli sur soi.

Le chantier de notre école maternelle progresse et bientôt l'ensemble du groupe scolaire sera rénové et plus fonctionnel pour donner plus de chance à nos enfants de progresser dans la vie. L'éducation est primordiale et l'école de la république contribue à apporter cet apprentissage de la citoyenneté où le civisme et les valeurs morales doivent tenir une part importante.

On peut regretter que des imbéciles désœuvrés s'emploient à dégrader notre cadre de vie en couvrant nos murs de tags.

Faudra-t-il mettre des caméras de surveillance dans toute la ville ?



Il appartient à tous les Pontois de veiller à ce que ces dérapages cessent, car c'est votre cadre de vie, et vos impôts qui sont concernés. Aussi n'hésitez pas à nous communiquer en mairie ou à la gendarmerie des informations sur ces agissements. Ce n'est pas de la délation, mais bien un comportement citoyen.

Les ponts sont loin d'être coupés avec nos amis dauphinois comme vous pouvez le constater avec la rénovation de la passerelle piétonne entre nos deux communes.

Côté réjouissance, après le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, les « Nuits d'été » vont ravir les mélomanes en août avec deux concerts exceptionnels.

Bon été à tous!

Raymond FERRAUD

Sommaire

Vie municipalep. 2 à 5Nos associationsp.6 à 8Nos ainésp. 9 à 10Informationsp. 11 à 22Nos commerçantsp. 22 à 23Informationsp. 24

Directeur de publication : R. Ferraud Rédactrice en chef : A. Michel Imprimeur : Imprimerie Carle Bourgoin-Jallieu



Comptes 2017 et budget 2018

Comptes 2017

RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

Le 28 mars 2018 à l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion de l'année 2017 dressé par le comptable de la collectivité dont les écritures et les résultats sont en concordance avec le compte administratif dressé par la commune.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes 2017	1 636 182,99	Recettes 2017	436 842,58
Dépenses 2017	1 318 612,81	Dépenses 2017	1 029 414,00
Résultats 2017 (R-	D) 317 570,18	Résultat 2017 (R-D)	- 592 571,42

RESULTATS DE CLOTURE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat 2017 317 570,18		Résultat 2017	- 592 571
Excédent reporté 2016 651 450,59		Excédent reporté 20	016 723 792,01
317 570,18			131 220,59

RESULTAT DE CLÔTURE 2017

1 100 241,36

RESTES A REALISER

Dépenses 539 850,00	Recettes 105 407,00
----------------------------	---------------------

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 -

RÉSULTATS DE CLÔTURE 2017

	Résultat de clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Résultat de l'exercice (3)	Résultat de clôture (1+2+3)
Fonctionnement	673 256,59	-21 806,00	317 570,18	969 020,77
Investissement	723 792,01		-592 571,42	131 220,59
TOTAL	1 397 048,60	-21 806,00	-275 001,24	1 100 241,36

Les résultats obtenus en 2017 sont affectés sur le budget primitif 2018 de la manière suivante :

- Affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement 2017 en section d'investissement du budget 2018, au compte R1068, pour financer les restes à réaliser : 434 443,00€
- Report du solde de l'excédent de fonctionnement 2017 en section de fonctionnement du budget 2018, au compte R002 : 534 577,77€
- Report de l'excédent d'investissement 2017 en section d'investissement du budget 2018, au compte R001 : 131 220,59€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 -

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

Charges générales (eau, électricité, gaz,	
entretien bâtiments et voirie, etc.)	439 981,73
Charges de personnel	636 750,47
Charges de gestion courante	123 623,76
Charges financières (intérêt d'emprunt)	22 050,47
Charges exceptionnelles	971,00
Fonds de péréquation	
ressources intercommunales	56 396,00
Dotation aux amortissements	38 839,38
TOTAL	1 318 612,81

Atténuation de charges	32 296,84
Services	59 235,48
Impôts et compensations	1 074 035,58
Dotations	317 609,92
Produits exceptionnels	12 613,62
TOTAL	1 636 182,99

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

Remboursements d'emprunts	222 334,11	Dotations	277 678,28
Opérations d'équipement	807 079,89	Subventions	115 480,00
	Dont 480 847	Opérations d'ordre	39 330,71
pour la rénov	ation du groupe scolaire	Opérations patrimoniales	4 353,60
TOTAL	1 029 414, 00	TOTAL	436 842, 58

Budget-2018

	DEPENSES	RECETTES	
Fonctionnement	2 129 932,77	2 129 932,77	
Investissement	2 194 850,00	2 194 850,00	
TOTAL	4 324 782,77	4 324 782,77	

En section d'investissement le montant des travaux inscrit au budget 2018 s'élève à 1 504 400€ (hors restes à réaliser), les principaux projets sont :

- La restructuration de l'école maternelle (970 000€)
- La création d'un city-parc aux Salamandres

- La construction d'un club-house près des tennis
- La création de places de parking sur la place du 8 mai
- La réfection de la passerelle sur le Guiers
- La révision du PLU
- Le remplacement des fenêtres de la mairie
- Divers travaux à la gendarmerie
- La poursuite de la mise en place des conteneurs enterrés Ces dépenses seront réalisées par des subventions estimées à 666 119€ et des ressources propres.

La rénovation des courts de tennis et la restauration de la passerelle sur le Guiers sont cofinancées par la mairie dauphinoise.

Tauxdlimposition 2018

	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	10,57%	10,97%	10,97%
Taxe foncière sur le bâti	11,52%	11,96%	11,96%
Taxe foncière sur le non bâti	64,47%	65,69%	65,69%

Travaux

La passerelle du Guiers

Une remise en état de la passerelle a commencé en partenariat avec la commune de Pont Isère. Ces travaux devraient être terminés en juin.

Coût : 13 680 € HT pour la commune de Pont Savoie Coût : 20 520 € HT pour la commune de Pont Isère

Ecole Maternelle

La rénovation de l'Ecole maternelle a commencé. Les anciens préfabriqués ont été rasés et seront remplacés par une structure à ossature bois. Les vieux bâtiments en pierre sont en cours de rénovation et un préau sera créé. Les nouveaux locaux seront disponibles courant 2019.

Coût: 1 061 422,71€ HT

dont subventions : 200 000€ (DETR) + 47 000€ + solde à venir (département) + 108 000€ (état-économie d'énergie)

Abri Vélo

Un abri vélo avec recharge électrique sera installé par la Communauté de Communes Val Guiers sur la place Carrouge cet été.

Coût pour la commune (terrassement) : 1 862,00€ HT

Conteneurs déchets

De nouveaux conteneurs enterrés seront installés Clos Chevallier-Berthet pour clore le tri des ordures en centre-ville.

Coût :14 317,50€ HT

L'atelier municipal

A été repeint par les employés de la commune après une série de tags qui l'avait dégradé.







Gendarmerie

Un portail coulissant va être mis en place pour fluidifier la rentrée et sortie des forces de l'ordre.

Les trottoirs vont être modifiés et allongés pour la sécurité des piétons utilisant le rond point de la gendarmerie.



City Park

Un city-park verra le jour cet été aux Salamandres près du local ados pour le bonheur de nos jeunes de 2 à 18 ans avec terrain de sports collectifs, toboggan, jeux pour petits.

Coût : 65 048€ dont subvention : 26 019€ (Région)

Les amis de l'école

Une année scolaire encore bien animée pour les Amis de l'Ecole !!!

Lors de l'Assemblée Générale du 17 septembre, un nouveau bureau a été élu. Présidé par Stéphanie MOREAU, le bureau de l'association est composé de trois autres membres : Delphine RAMI (vice-présidente), Céline GUERINDON (trésorière) et Cédric BAS (secrétaire).

Petite équipe plutôt dynamique qui œuvre à mettre en place des manifestations pour obtenir des bénéfices pour pouvoir financer des sorties scolaires ou des spectacles pédagogiques aux enfants de l'école des Allobroges. L'association a offert aux enfants de l'école le goûter annuel de Noël en présence du Père-Noël!!

Concernant les manifestations, l'association a organisé pour la troisième année consécutive, un Marché de Noël lors du week-end du 2 et 3 Décembre. Nous remercions l'ensemble des exposants venus des quatre coins de la région pour proposer leurs beaux produits.

Par ailleurs, avant chaque vacance scolaire, l'association a mis en place une commande de pizzas en association avec Pizza Délices. Encore plus de 100 pizzas commandées cette année!!!

Un défilé a pu se réaliser le 24 mars à l'occasion du carnaval, avec la collaboration de la mairie pour sécuriser notre défilé et une météo favorable qui a permis de brûler M. Carnaval au bord du Guiers.



A suivi un concours de déguisements à la Sabaudia avec des costumes tous plus beaux les uns que les autres.

Une tombola a été tirée le 18 mai dans la cour de l'école avec en premier lot une télé 100 cm et de nombreux lots offerts généreusement par les commerçants des 2 communes de PONT DE BEAUVOISIN entre autres.

Nous souhaitons remercier vivement les membres actifs et autres bénévoles venus nous aider sans qui tout cela ne pourrait avoir lieu.

Nous vous attendons nombreux à notre grande kermesse de fin d'année le 30 juin avec buvette et restauration. Nous comptons sur l'implication de tous pour renouveler ces activités pour l'année prochaine et espérons accueillir de nouveaux membres pour renouveler notre bureau.

US Pétanque

Le Club de l'US Pétanque vous invite à venir le rejoindre. Rendez-vous au chalet du club, près de l'école maternelle, théâtre de verdure, Pont de Beauvoisin Isère, les lundi, mardi et vendredi à partir de 14 heures.

Contact: 06 03 41 99 61











Les amis Cyclo pontois

Notre Association Amis Cyclo Pontois, riche d'une quarantaine d'adhérents, est un club cyclotouriste fondé il y a plus de 30 ans qui, loin de tout esprit de compétition, propose des randonnées à vélo, route et VTT, accessibles à tous et à toutes.

Les sorties hebdomadaires sont proposées le jeudi, le samedi et le dimanche, matin ou après-midi suivant la saison. Aux beaux jours, quelques sorties à la journée, plus longues, attirent de nombreux adhérents.

Pour Pentecôte, le Club ACP propose à tous, cyclo et familles, trois jours de vélo dans une de nos belles régions française. Les accompagnateurs non-cyclistes peuvent découvrir les environs à pied ou en auto (tourisme).

En été, deux Week-ends fédèrent chaque fois une dizaine de cyclo enthousiastes en Drôme, Ardèche, Jura ou Vercors...

En été toujours, une rando-cyclo itinérante étalée sur 6/7 jours, enchante des adhérents avides de km en liberté, et découverte de nouvelles petites routes. Le cyclotourisme itinérant est une expérience incomparable qui tisse harmonieusement : sport, tourisme, gastronomie et camaraderie chaque jour renouvelés. Il faut la vivre...

Dans l'esprit de rendre financièrement accessible à tous ces différentes sorties, le Club ACP subventionne en partie le coût des voyages. De même qu'il accorde une réduction de 30,00€/p. sur la cotisation : ACP/Licence FFCT/Assurance, dès la seconde année d'adhésion.

Cependant, le plus important, c'est l'esprit de convivialité et d'amitié qui règne au sein de notre Club. Plusieurs fois dans l'année, des rapprochements avec les familles sont organisés pour resserrer encore les liens de camaraderie qui nous unissent. Une fois l'an, confection et vente de bugnes place de la République à Pont de Beauvoisin 38 (important pour nos finances). Aussi : Journée familiale avec pique-nique et jeux ; galettes des Rois ; repas de fin d'année etc. Et les projets ne manquent pas pour les

années qui viennent.

Si nous avions un vœu à exprimer, il serait à l'intention des pouvoirs publics pour qu'ils améliorent les infrastructures spécifiques aux vélos afin



d'améliorer la sécurité. Dans notre environnement proche (Isère-Savoie) les voies vertes et pistes cyclables sont encore insuffisantes, les routes présentent de nombreux "points noirs" et leur entretien laisse à désirer.

Enfin, mais là il s'agit de la responsabilité de chacun, nous aimerions que les automobilistes respectent beaucoup plus les cyclistes sur les routes en appliquant scrupuleusement le Code de la Route. Déport d' 1,50m pour doubler (1 m en ville); respect de la vitesse prescrite et des priorités... Tout en étant bien conscient que, parfois, les cyclistes sont imprudents ou indisciplinés. Comme le clame le slogan: Partageons la route. Elle n'est pas qu'aux autos, ni aux vélos, exclusivement.

Notre Club ACP, avec son Président : David Liard et tous ses adhérents, remercie sincèrement les Municipalités de Pont-Isère et Pont-Savoie pour leur soutien financier annuel (subventions aux associations) et divers prêts de matériels, et salles (réunions).

Nous sommes heureux et fiers d'arborer nos maillots et cuissards cyclistes aux armoiries de Pont de Beauvoisin, Dauphiné et Savoie, sur toutes les routes de France, et au-delà. C'est un petit plaisir supplémentaire qui s'ajoute à notre passion du vélo, notre Petite Reine.

Bernard Villemain: 07 86 16 39 83

Contactez-nous: contact@cyclopontois.org **et visitez notre site:** www.cyclopontois.org

Pont-Tennis

Pour taper la balle cet été à Pont de Beauvoisin, 2 possibilités : louer un terrain à l'heure ou avoir un pass découverte.

Renseignements et inscription à l'office du tourisme des Vals du Dauphiné (bureau de Pont de Beauvoisin, 25 place de la République, 38 Pont de Beauvoisin.

Tél: 04 76 32 70 74)



AAPPMA

Des vacances de Pâques animées à l'AAPPMA Guiers-Tiers En ce début de saison, durant les vacances de Pâques, l'AAPPMA Guiers-Tiers de Pont de Beauvoisin-La Bridoire 73 a proposé de nombreuses animations : un safari Truites ainsi que deux animations « Découverte des milieux aquatiques et de la pêche » à destination des plus jeunes. Le safari truites annuel de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) a réuni une soixantaine de pêcheurs, adhérents ou non. La plus grosse truite prise par un adulte faisait plus de 6kg et a donné bien du plaisir au pêcheur qui a réussi à la leurrer. Les autres pêcheurs présents ont pu repartir avec leurs prises et gagner de nombreux lots à la tombola du safari. Les deux jeunes de moins de 15 ans qui ont attrapé les plus grosses truites (33 et 41 cm) se sont vu offrir une initiation pêche à la mouche d'une journée avec le moniteur-quide de pêche Patrick Chabert (Alpes Pêche). Les jeunes Sacha et Guillaume ont pu profiter de ce stage au magnifique parcours des Fontaines à Beaufort (38). Ils ont passé une inoubliable journée en compagnie de leur guide qui leur a appris tous les rudiments de la pêche à la mouche et leur a fait prendre de nombreux beaux poissons!

La première animation pour les jeunes a été proposée en partenariat avec l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné, l'Association Réciprocité Guiers (qui réunit toutes les AAPPMA du bassin versant du Guiers), le moniteur-guide de pêche Fabien Caterina (Immersion Pêche) et les bénévoles de l'AAPPMA. Une quinzaine de jeunes de 8 à 15 ans se sont retrouvés le matin au bord de la rivière Guiers, afin d'y pratiquer une « pêche des petites bêtes ». Tous les habitants de la rivière capturés (invertébrés, petits poissons, amphibiens...) ont ensuite été identifiés et leur importance dans la chaine de la nature a été rappelée, puis ils ont été remis à l'eau avec soin. Les jeunes ont également été sensibilisés aux divers maux que connaissent les milieux aquatiques et en particulier les rivières de l'Avant-Pays Savoyard. Après avoir partagé un sympathique casse-croûte à l'étang de Reculfort (Pont

de Beauvoisin 38), les enfants ont été initiés à la pêche au coup. Les truites, tanches et autres gardons ont été très joueurs et se sont bien laissés attraper, permettant à nos pêcheurs en herbe de découvrir les sensations de la touche, du combat avec le poisson, ainsi que le respect de ce dernier, puisque chaque prise a retrouvé sa liberté dans les meilleures conditions (hameçons sans ardillons, épuisettes, remise à l'eau immédiate et sans trop de manipulations...). La journée s'est close sur un goûter partagé.

La seconde animation a été réalisée à destination des jeunes de 7 à 11 ans du club de Football Pontois, l'USPB. Le programme a été sensiblement le même. Les bénévoles de l'AAPPMA ont d'abord tenu à présenter la rivière qui passe aux pieds du stade des jeunes : le Guiers. Une sensibilisation aux milieux aquatiques a d'abord été effectuée, leur expliquant le fonctionnement d'une rivière, ses différents habitants, leur utilité et les conséquences des diverses pollutions et des aléas climatiques. Après avoir partagé un convivial barbecue à l'étang, nos jeunes footeux et footeuses se sont essayés, avec réussite, à la pêche au coup, attrapant de nombreux poissons (remis à l'éau), souvent pour la première fois.

A n'en pas douter, ces animations à destination des jeunes auront su susciter des vocations de futurs pêcheurs et pêcheuses, respectueux de leur environnement!

Pour suivre les actualités de nos milieux aquatiques :

http://aappmaguiersthiers.blogspot.fr ou AAPPMA Guiers-Thiers sur Facebook



Comité de la résistance ANACR

Aujourd'hui tout le monde connait le Comité de la Résistance. Mais qui est cette association au nom étrange: l'ANACR ? C'est l'Association Nationale des Anciens combattants et ami(e)s de la Résistance. Elle a été créée après la Libération par un groupe de Résistants désireux de préserver la mémoire, l'esprit et les valeurs contenues dans le Programme du CNR. Ce programme fut adopté à l'unanimité de ses membres par le Conseil National de la Résistance le 15 mars 1944, alors que notre pays, toujours gouverné par Pétain, est encore sous le joug de l'occupant nazi.

La direction Nationale de l'ANACR a compté des membres prestigieux de la résistance, tel que Rol-Tanguy, Raymond Aubrac ou Robert Chambeiron qui fut le dernier survivant du CNR réunit pour la 1ère fois, le 27 mai 1943 à Paris, sous la présidence de Jean Moulin.

Fidèle aux valeurs défendues avec courage par tous ses anciens dirigeants, le Comité de Pont-de-Beauvoisin commémore, chaque année, le 8 mai, la victoire des alliés sur l'Allemagne nazi, mais plus qu'une victoire militaire c'est la Liberté et la Démocratie qui, ce 8 mai 1945, sortent victorieuses de la barbarie fasciste.

La manifestation la plus importante de notre comité est sans conteste le festival du Film sur la Résistance et les conférences organisées en direction des jeunes. Cette année 2 films ont été proposés pour le public et les scolaires. Le 1^{er} film, Nos Patriotes tiré d'une histoire vraie fut suivi d'un débat animé par M. Trisson Chieux, professeur d'histoire. Le 2^{ème} film traita du procès historique de Nuremberg. Le débat animé par M. et Mme Montérémal, tous les 2 historiens et spécialistes de la seconde guerre mondiale, fut apprécié par les personnes présentes.

Un 3ème film, Le Vieil Homme et l'Enfant, fut projeté pour les élèves des écoles primaires de Pont, Isère et Savoie. M Louis Branchy, Ancien Résistant, répondit avec sa gentillesse habituelle aux très nombreuses questions des enfants. Pour chacune des séances scolaires la salle du cinéma Le Diamant était pleine.

Particularité pour les élèves de 3ème du collège Le Guillon: ils ont reçu le témoignage de M. Christian Desseaux, ancien résistant et déporté. Engagé à 16 ans dans la résistance il est arrêté avec d'autres jeunes de son groupe suite à dénonciation.

Torturé, déporté à Buchenwald, il termine son parcours de déporté à Dora, immense usine souterraine où sont fabriqués les redoutables V1 et V12.

Les séances de cinéma et la conférence de Ch. Desseaux ont permis à près de 300 élèves de connaître ce que furent les années Noires de cette 2ème guerre mondiale.

Nous serons à nouveau présents auprès de la population et des scolaires pour l'édition de 2019 du Festival du Film.

Dès maintenant, nous donnons rendez-vous à tous les habitants de la région pour le THE DANSANT de la RESISTANCE qui aura lieu, salle des Fêtes La Sabaudia, le dimanche 11 novembre (c'est bien le jour anniversaire de l'Armistice de 1918 ...).

Contacts:

Michel Vandel : Tél. 04 76 32 84 75 – 06 12 80 94 37 (Comité et musée)

Raymond Valéro: Tél. 04 76 37 30 34 (Musée de la Résistance)

Site: http://resistance38480.jimdo.com





Le Souvenir Français

Le lundi 30 Avril 2018, une rencontre s'est faite à l'école des "ALLOBROGES" entre le Souvenir Français et les classes de CM2, CM1 et CE2.

Le Président LECOCQ Pascal du Comité de Pont de Beauvoisin, accompagné du couple SARDELLA de la Délégation Générale de Savoie et de Mme ROUTIN Arlette, vice-présidente du Comité de Montmélian sont intervenus dans ces classes pour expliquer "Le Souvenir Français ". Le devoir de mémoire, le drapeau et le porte-drapeau, la commémoration et le bleuet de France. Les élèves et les enseignantes ont été très réactifs et à l'issue de cette matinée, les élèves seront présents lors des cérémonies au monument aux morts pour chanter "La Marseillaise".

Le président tient à remercier les enseignantes et Mme la Directrice pour leur accueil.



LeTemps de Vivre

Nos ainés se retrouvent tous les jeudis après-midi au centre social des Salamandres pour « taper la belote ou le tarot » jouer au jeux de société ou tout simplement bavarder et commenter l'actualité. Un petit

Visite des fontaines pétrifiantes à Sône

gouter très apprécié clôture ces moments de convivialité.

Des sorties à la journée sont aussi organisées ainsi que des sorties au restaurant.



Déjeuner à bord du bateau à roue à St Nazaire en Royans.



Bouger sur prescription

Bouger Sur Prescription est un dispositif destiné à favoriser la pratique d'activités physiques pour les personnes inactives avec ou sans pathologies par l'apprentissage des gestes simples au quotidien pour le bien-être et la santé...

Pour faire émerger et coordonner ce programme, trois associations se sont liées par une convention pour travailler ensemble : le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Savoie, l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc et la Maison des Réseaux de Santé de la Savoie.

En collaboration étroite avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Département de la Savoie et divers partenaires.

Le dispositif vise deux types de public :

- Les personnes inactives sans pathologie reconnue mais n'ayant pas ou plus l'habitude de réaliser une activité physique régulière.
- Les personnes inactives physiques ciblées (personnes à besoins spécifiques : malades chroniques, seniors, en situation de handicap et les personnes en situation de précarité sociale).

Sur l'avant-pays savoyard nous disposons d'un bon nombre de professionnels de santé qui soutiennent le programme. Ils deviennent ainsi acteurs dans la prescription d'activité physique et orientent les patients dans l'objectif de reprendre une activité physique et ou sportive régulière. Suite à cette indication, l'enseignant en activité physique adaptée (EAPA) de l'avant-pays savoyard réalise un entretien motivationnel.

Dans un deuxième temps, il oriente et accompagne la personne vers une association sportive adaptée à ses besoins. Les associations sportives du territoire s'initient ainsi à cette dynamique "sport-santé) en développant deux types de créneaux :



- Les créneaux « reprise d'activité » pouvant accueillir des personnes inactives pour les amener à reprendre une activité physique et sportive régulière.
- Les créneaux «spécifiques» pouvant accueillir des personnes inactives ciblées en aménageant les créneaux (maximum de 10-12 personnes et l'éducateur sportif est formé au « sport-santé »).

Si le besoin d'une période de réassurance est nécessaire, l'enseignant en APA propose un atelier passerelle pour remobiliser les capacités de la personne. Cet accompagnement se réalise dans la régularité, les jeudis, il est gratuit et peut durer jusqu'à trois mois en fonction des besoins.

Les porteurs et leurs partenaires s'engagent ainsi dans une démarche de maillage entre les acteurs de la santé et les acteurs du monde sportif, et de la mobilité.

Vous avez besoin de conseils, d'accompagnement : vous pouvez prendre un rendez-vous avec un enseignant en Activités Physiques Adaptées qui vous conseillera et vous aidera dans votre démarche de reprise d'activité.

Les permanences actuelles se réalisent dans les locaux de la mairie de Saint Genix sur Guiers et la mairie de Pont de Beauvoisin Savoie tous les jeudis.

Pour prendre rendez-vous: 04 79 62 29 69

Pour plus d'informations :

http://www.bougersurprescription.fr

Informations du CLIC

INFORMATIONS DU CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) DE l'AVANT PAYS SAVOYARD

Formation de bénévoles :

Une session de formation initiale pour les nouveaux bénévoles de l'association Réseau Echange Solidarité en Avant Pays Savoyard (visites au domicile des personnes âgées qui le souhaitent) aura lieu les 9, 11 et 16 octobre 2018. Il reste quelques places.

Pour tous renseignements : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12



Collecte des déchêts

En partenariat avec vos élus locaux, le Sictom a décidé de substituer la collecte des emballages et papiers en porte à porte par une collecte en conteneurs d'apport volontaire répartis sur les communes de Pont de Beauvoisin Isère et Le Pont de Beauvoisin Savoie.



Vous devrez déposer séparément les emballages et les papiers dans les conteneurs appropriés jaune pour les emballages et bleu pour les papiers.

Afin de vous aider à organiser cette séparation à votre domicile et de faciliter le transport de ces emballages et papiers aux points tri, 2 sacs sont à votre disposition au SICTOM du Guiers.



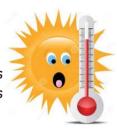
Plan-Local-Urbanisme

La révision du règlement d'urbanisme de la commune pour mise en conformité avec le règlement du SCT(schéma de cohérence territoriale) a été lancée pour une finalisation prévue fin 2019. Une réunion publique a eu lieu le 15 mars 2018. D'autres réunions seront programmées sur la durée de la révision. La révision en est à ce jour à l'établissement du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

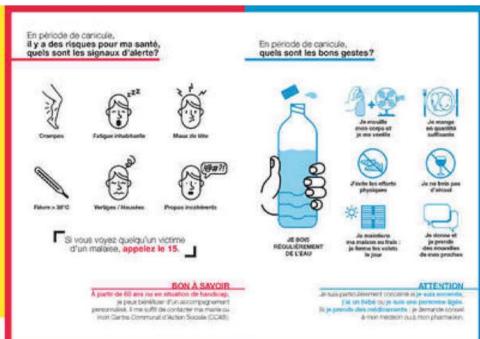


ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.









Tiques et moustiques tigres

Le ministère de la santé et Santé Publique France souhaitent informer la population sur :

- La prévention des maladies transmises par les piqures de tiques
- Les maladies transmises par les moustiques, particulièrement de type Aèdes, en France métropolitaine.

Les piqures de tiques peuvent notamment être responsables de la maladie de Lyme et les moustiques de type Aèdes peuvent transmettre des arbovirus (dengues, chikungunya, infection à zika)

La maladie de Lyme:

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Les contaminations humaines sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, en France entre le début du printemps et la fin de l'automne.

Symptômes Dans les 30 jours après la piqure, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqure puis disparaît en quelques semaines à quelques mois. L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée et traitée précocement. En l'absence de traitement, l'évolution vers la phase secondaire n'est pas systématique, mais aggrave le pronostic. Si la personne ne reçoit pas de traitement antibiotique, des signes neurologiques ou des atteintes des articulations ou plus rarement d'autres organes peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la pigûre. Des mois à des années après l'infection peuvent apparaître des manifestations tertiaires, de type articulaire, cutané, neurologique, musculaire, ou cardiaque.

Traitements Pas de traitement systématique devant une piqûre. Par contre, la simple observation clinique d'un érythème migrant justifie un traitement antibiotique sans autre investigation complémentaire.

Se protéger

Avant une activité en nature :

Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs

Après une activité en nature :

J'inspecte soigneusement mon corps

Après avoir été piqué par une tique :

Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de pigûre, je dois consulter un médecin rapidement.

Le Moustique Tigre

La dengue et le chickungunya sévissent régulièrement dans les Antilles (Martinique, Guadeloupe, Guyane), dans les îles françaises du Pacifique et de l'océan Indien, mais le moustique Aedes albopictus, vecteur potentiel de la dengue (mais également du chikungunya) est également présent dans certains départements du sud de la France. Dans ces départements, le risque d'une circulation de ces maladies à la suite de l'introduction du virus par un voyageur malade est donc possible. Et depuis mai 2015, une épidémie de Zika, également transmise par le moustique Aedes albopictus, a débuté au Brésil et arrive progressivement aux Antilles et en Guyane. Protection collective.

Suppression des gîtes larvaires, c'est-à-dire suppression de toute eau stagnante au domicile et autour.

- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants.

Pour en savoir + Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes : www.ars.auvergne-rhonealpes.sante.fr

Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes : www.eid-rhonealpes.com



Qualité de l'eau

Bilan Qualité 2017

D'où vient l'eau que vous consommez?



Pourcentage de conformité mesuré : 100,0% Limites de qualité : absence de permes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.



Valeurs mesurées : mini. : 15 Y - maxi. : 16 Y Références de qualité maxi. : aucune

Eau peu dure.



Valeurs mesurées : mini. : 2 mg/L - maxi. : 2 mg/L Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.

Valeurs mesurées : mini. : 0,04 mg/L - maxi. : 0,05 mg/L Limites de qualité maxi.: 1.5 mg/L

Eau peu fluorée.

Valeurs mesurées : mini. : 0,000 µgfl - maxi. : 0,060 µg/l

Limites de qualité maxi.: 0,1 µg/l Teneur en pesticides inférieure à la

limite de qualité. La valeur maximale a été observée pour le paramètre : AMPA



Valeurs mesurées : mini. : 0,3 NFU - maxi. : 1,3 NFU Références de qualité maxi. : 2 NFU

Absence de turbidité.

Votre réseau LE THIERS BAS SERVICE appartient à SYNDICAT DU THIERS est exploité par syndicat du THIERS

Origine de l'eau : Vous êtes alimentés par les captages :

- · DELICHIN DET
- POMPAGE DU THIERS

Traitement : Votre eau est distribuée à partir de la station :

. STATION DU THIERS BAS

hos conclusions

L'eau distribuée au cours de l'année 2017 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.

L'eau en liberté surveillée

- > Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.
- > Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- > Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de
- > L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.
- > Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses.
- > Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions.
- > Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

Ce bilan a été réalisé par les services de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé dess le cadre du contrôle sanitaire régiomentaire

Pour en savoir plus : www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr et www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable



Approche manuelle sans manipulation, douce et efficace



Malaury Gueugnot

07 69 60 24 92

1 av. du Baron de la Crousaz 73330 Le Pont de Beauvoisin micro-osteo.malaury3@orange.fr http://www.microosteo.fr





AU CRÉDIT MUTUEL. MA DEMANDE DE PRÊT N'EST PAS ÉTUDIÉE DE LOIN.



CRÉDIT MUTUEL DE PONT-DE-BEAUVOISIN

Avenue Jean Jaurès - 73330 Le Pont-de-Beauvoisin Courriel: 02445@creditmutuel.fr

0 820 31 30 67 Service 0,12 € / min + prix appel

Gemapi

Gemapi cela veut dire Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, c'est une compétence obligatoire attribuée par l'Etat aux communes et qui a été automatiquement transférée aux Communauté de Communes. Cette compétence sera financée par une taxe spécifique à lever auprès de tous les contribuables.

Concrètement, la loi définit des missions précises au sein de cette compétence :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, ce canal, ce lac ou ce plan d'eau
- C'est par exemple le ruisseau d'Aiguenoire.
- La défense contre les inondations et contre la mer
- Nous sommes peu concernés mais la plaine du Rhône, certains secteurs du Guiers le sont.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines.

A l'échelle de la Communauté de Communes, deux structures ont été identifiées à qui la CCVG va transférer cette compétence d'une part le Syndicat du Haut Rhône dont le siège est à Yenne et d'autre part le Syndicat interdépartemental du Guilers et de ses Affluents dont le siège est à Pont-de-Beauvoisin – Isère.

Le SIAGA aura compétence sur tout le reste du territoire de la CCVG.

A noter que cette compétence Gemapi maintient le pouvoir de police du Maire et maintient les propriétaires privés de cours d'eau dans leur responsabilité d'entretien.

Quels financements pour cette compétence ?

Actuellement les communes adhérentes au SIAGA payaient

des cotisations syndicales pour contribuer au fonctionnement de ce syndicat.

Par ailleurs le SIAGA bénéficiait d'un Contrat de Bassin Guiers avec



des subventions importantes de l'Agence de l'Eau et de la Région.

La question majeure qui se pose est celle de l'entretien ou de la réfection des digues au coût souvent important.

Pour avoir une visibilité sur les investissements à faire sur le long terme, des Plans Pluriannuels d'Investissements vont être établis pour identifier des volumes annuels de dépenses à prévoir.

En l'absence de transfert de moyens par l'Etat, une taxe Gemapi facultative est prévue par la loi.

Le Produit de cette taxe est fixé par la Communauté de Communes en fonction des besoins des syndicats de gestion.

Ce sont ensuite les services fiscaux qui la traduisent en points de fiscalité répartis sur les quatre taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti et contribution foncière des entreprises.

La CCVG s'est prononcée sur le montant du produit de la taxe dans les premiers mois de 2018 et a décidé de mise en place.

L'impact de la taxe Gemapi sera pour 2018 à hauteur de :

- 0.28% sur la taxe d'habitation
- 0.32 % sur le foncier bâti

Contre les cambriolages,

- 1.46 % sur le foncier non bâti
- 0.45 % sur la contribution foncière des entreprises

Opération tranquillité vacances

Vous prévoyez de vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison : vous pouvez demander à la gendarmerie de Pont de Beauvoisin de surveiller vos biens.

Ce dispositif peut être mis en œuvre pour toute période d'absence prolongée, indépendamment des vacances scolaires.

Ainsi, les patrouilles organisées par les gendarmes dans le cadre de leurs missions surveilleront votre habitation. Opération tranquillité

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances vous devez vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin 73

ou simplement télécharger le formulaire sur : www.interieur.gouv.fr/l-Operation-Tranquillite-Vacances

vacances

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

Demande de permis de construire :

- Pour toutes constructions nouvelles : maison, garage, bâtiment professionnel...
- Extension ou surélévation de tout type de bâtiment

Demande préalable de travaux :

- Pour toute modification de façade (bâtiment, maison) : ravalement, modification d'ouverture, réfection toiture, ajout de climatisation...
- Clôture, abri de jardin, piscine...
- Division de parcelles de terrain
- Changement de destination de locaux

Demande préalable de lotir :

Pour toute création de lotissement



Demande d'autorisation de travaux pour ERP :

• Pour toute ouverture d'ERP – accès au public

En cas de doute, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie. Un architecte conseil est à votre disposition gratuitement sur RDV à la Communauté de Communes Val Guiers.

LOPAH

Des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de deux ans jusqu'au mois d'octobre 2018



Des aides financières et des conseils gratuits :

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Oui est concerné :

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 54 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux
- Ouels travaux sont aidés :
- Travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...
- Travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- Travaux améliorant la sécurité, la salubrité: humidité, absence de chauffage...

A qui s'adresser:

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le 0 800 400 522 (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.

Nuits d'été

14ème saison du festival des Nuits d'été du 3 au 11 août

Cette année encore, avec pas moins de 24 concerts, le festival des Nuits d'été affiche une programmation en forme de kaléidoscope : un Avant-Pays Savoyard totalement envahi par des formes et des musiques variées, des lieux et des horaires inhabituels.

Après une ouverture à Chambéry le 3 août, le premier concert du festival en avant-pays-savoyard aura lieu à l'église de Pont de Beauvoisin le 4 août à 20h30.

Le festival rencontre «VoCE 14-18, Voix et chemins d'Europe », événement européen exceptionnel. Ils seront 160 choristes venant de Pologne, de Bosnie-Herzégovine, de Roumanie, de Hongrie et d'Allemagne à retrouver les chœurs français Vocalam et Ensemble 20.21., rejoints aussi par la danse avec des jeunes de Summer Peace School.

Avec un début de projet symbolique à Sarajevo en juillet 2014, tous se sont rencontrés chaque année en Belgique, en Pologne et en Roumanie, où ils ont partagé à chaque fois une semaine de musique et d'échanges culturels.

Pont-de-Beauvoisin marque une étape très importante pour ce projet, avant sa conclusion à Berlin en novembre 2018.

« Mémorial » est le nom de l'œuvre commandée à Thierry Machuel, compositeur français, qui sera présent auprès des



interprètes et des chefs de choeur dont Cyrille Colombier directeur artistique de ce projet européen entre mémoire et création.

Pont-de-Beauvoisin fermera la boucle de l'itinérance habituelle du festival, par « une journée d'été », dernier concert de la saison, à la salle la Sabaudia le 11 août à 20h30. En une soirée, entre musique et poésie, voix et instruments, le programme de ce concert parcourra une journée d'été de l'aube à la nuit.

Il était grand temps d'entendre enfin « les Nuits d'été » d'Hector Berlioz !

Renseignements: http://www.festivallesnuitsdete.fr



Val Guiers en fête

5° édition

Samedi 22 septembre 2018, De 14 h30 à 18 h30

Cour de l'école et salle des fêtes de la Sabaudia ,73330 Pont de Beauvoisin Savoie

Venez jouer en famille, nombreux stands

Espace petite enfance

Espace géant de Kappla, animation autour de la réalité virtuelle



Entrée Gratuite







Activités de loisirs pour la jeunesse Eté 2018

Retrouvez l'actualité des accueils de loisirs de la Communauté de Communes Val Guiers sur notre site : www.ccvalguiers.fr Rubrique enfance jeunesse



Permanences Salamandres

PERMANENCES

CENTRE POLYVALENT D'ACTIONS SOCIALES PONT DE BEAUVOISIN 04 79 44 53 85

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : La Bridoire, Pont de Beauvoisin	Patricia PERRAUD	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Saint-Béron, Domessin, Pont de Beauvoisin	Caroline MOUHAT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel, Pont de Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
- PMI : Puéricultrice : Saint-Béron, Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel	Béatrice RUFFIN- PHILIBERT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
- PMI : Puéricultrice : La Bridoire, Domessin, Pont de Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur <u>rendez-vous</u>
CARSAT	Charlotte BILLAUD	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat au : 04 79 26 69 10
CPAM	Jeanine BERTHIER	Pont de Beauvoisin Lundi 09h – 12h sans rendez-vous Jeudi 09h – 12h <u>sur</u> rendez-vous 06 17 30 25 51
SAVOIE DE FEMME	Permanencière	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi après-midi, <u>sur rendez-vous</u> Au 04 79 85 53 68
CARSAT RETRAITE	Plus de permanences	Contacter le 39 60
MSA	Plus de permanences	Contacter la MSA 20 Avenue des Chevaliers Tireurs 73000 CHAMBERY 09 69 36 87 00
CAF DE LA SAVOIE	Plus de permanences	Sur Rendez-vous à <u>Chambéry</u> 0810 25 73 10

Festivités

PROGRAMME



DES FESTIVITÉS

- 14 Juillet : Feu d'artifice et bal au stade municipal
- Festival des Nuits d'été :
- 4 Août : concert « VOIX ET CHEMIN D'EUROPE » en l'église des Carmes Pont de Beauvoisin Savoie, 20h30
- 11 Août : concert « Une journée d'été », une soirée entre musique et poésie salle la Sabaudia, Pont de Beauvoisin Savoie, 20h30
- Val Guiers en Fête : 22 septembre après midi à l'école de Pont de Beauvoisin Savoie, entrée gratuite
- Fête de la Solidarité : salle la Sabaudia, samedi 6 octobre (brocante au local des Amis du Togo en face des transports Casset à St Béron)
- Repas des anciens : dimanche 14 octobre
- Salon des artistes locaux : 30 ème anniversaire, exposition du 8 au 16 décembre



Nouveaux Commerçants





Nouveaux Commerçants





ZA La Baronnie









Infos pratiques Pont-de-Beauvoisin Savoie

Administration



Mairie de Pont de Beauvoisin

21 rue de l'hôtel de ville 73330 Pont de Beauvoisin Tél. : 04 76 37 04 62 - Fax : 04 76 37 38 46 mairie.pont73@wanadoo.fr

www.lepontdebeauvoisin.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi 8H-12H et 14H-18H, du mardi au vendredi 14H-18H (17H en Juillet - Août)



Les demandes sont faites à Le Pont de Beauvoisin (Savoie), UNIQUEMENT sur rendez-vous au 04.76.37.04.62.

Le détail des justificatifs à apporter est donné lors de la prise de rendez-vous.



Carte d'Identité Nationale

Depuis le 1/01/2014 la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les mineurs les CNI restent valables 10 ans.

Pour faire une demande de CNI ou pour la renouveler veuillez venir chercher le détail des pièces à joindre au dossier au secrétariat de mairie.







Bibliothèque Municipale

Rue des Etrets, 73330 Le Pont de Beauvoisin,

Tél: 04 76 32 84 40

Horaires permanences: Vendredi de 15 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h

Numéros d'urgence

112 : Numéro d'urgence européen

15: SAMU

17: Police

18: Pompiers (incendie)

115: Urgence sociale (SAMU social)

119: Urgence sociale (enfance maltraitée)

116 000 : Urgence sociale (enfants disparus)

